



Jeu d'enfants sur l'espace public

Par **eliseanae**, le **02/03/2017** à **17:27**

Bonjour , mon commerce donne sur une place piétonne où les enfants qui sortent de l'école voisine jouent au ballon quasiment tous les jours avec pour conséquence des "shoots" dans ma vitrine qui risquent de l'endommager ,sans compter le bruit qui nuit à mon avec mon activité (salon d'esthétique). J'ai tenté à maintes reprises d'abord aimablement puis fermement de leur demander de cesser , sans succès ,et sans que les parents qui se trouvent à proximité interviennent .Serais je fonder à demander l'aide de la police municipale ?

Merci de votre aide

Par **morobar**, le **02/03/2017** à **19:15**

Bonjour,

Il faut surtout contacter le maire, voire si elle existe l'association des commerçants...

C'est le Maire qui est responsable, à lui le cas échéant de missionner la police municipale...

Par **eliseanae**, le **03/03/2017** à **09:12**

Bonjour , Merci pour votre réponse .Savez vous si il y a une loi sur laquelle je peux m'appuyer pour demander l'intervention du maire ?

Par **morobar**, le **03/03/2017** à **10:28**

<http://www.collectivites-locales.gouv.fr/maire-et-prevention-delinquance-0>

C'est son boulot, il ne va pas vous demandez au nom de quelle loi vous lui demandez son intervention.